

Vladimir Goulois
09290 Gabre

LETTRE OUVERTE

à l'inspecteur de l'Académie Fichet,
à la présidente du Conseil général d'Ariège Téqui,
au ministre de l'éducation Ndiaye,
au premier ministre Borne,
au gouverneur provincial Macron,
au commissaire général Attali,
au conseiller interplanétaire Schwab,
à leur maître à tous...

Gabre, le 22 mai 2022

Mesdames, messieurs,

Le gouverneur Macron a décidé que l'instruction en famille devait relever désormais du régime d'autorisation et non plus de simple déclaration. Et on sait sa volonté de l'interdire purement et simplement.

Dans son hybris pathologique, l'ado-roi de l'Élysée prétend à ce point infantiliser les parents qu'il leur faille DEMANDER L'AUTORISATION de pouvoir éduquer leurs enfants !

Posons d'emblée les choses : que la puissance publique, représentant la société, puisse vérifier que les enfants sont correctement traités et instruits, c'est une chose que je comprends et que j'approuve. Que cette puissance déborde de son cadre dans une volonté de contrôle total : je ne l'admets pas et ne l'admettrai jamais ! D'autant moins que l'ensemble des serviles rouages de la machinerie étatique (elle-même au service exclusif de la Banque – et ceci n'est pas *une autre histoire...*) s'est rendu coupable de maltraitance caractérisée, notamment envers les enfants, lors de la sinistre farce covidiste. Qui peut encore croire que l'intérêt des enfants est leur principale préoccupation ? Ceux-là seraient bien inspirés de faire profil bas. Au minimum !

Eh bien non ! Ils ont encore le front d'oser vouloir interdire aux parents de protéger leurs enfants comme on interdit aux manifestants de protéger leurs poumons des gaz, comme on interdit aux non-vaccinés de travailler ! Même logique. Poison obligatoire pour tous.

Le prétexte grotesque d'une lutte contre un fantasmagorique séparatisme musulman est évidemment une grossière manipulation ne dupant que les nigauds ; il faut comprendre cette mesure dans le cadre de la mise en place de la société mondialiste totalitaire. Interdiction à terme de l'IEF, des écoles alternatives... obligation scolaire dès 3 ans... 11 vaccins dès les premiers mois... des tests, des seringues, des passes, des codes, des masques... des caméras, des drones, des radars, des mouchards...

L'État VEUT nos corps et nos âmes ! Nos yeux, nos mains, nos dents, notre dignité, notre sang...
L'État VEUT nos enfants ! L'État veut TOUT ! L'État est fou et criminel.

Comprenez, si la chose est encore envisageable, que c'est une question de principe : les parents peuvent déléguer à l'État l'instruction de leurs enfants, la société peut confier à l'État le soin de vérifier que les enfants ne sont pas en danger mais l'État n'a pas à se substituer *a priori* et systématiquement à la famille dans ses choix éducatifs, sanitaires, culturels... Surtout quand le danger EST l'État ! L'État, c'est-à-dire l'agent liquidateur de la société française.

Jusqu'ici, à de très rares exceptions près, l'administration ET les enseignants, ont eu à l'égard des parents une attitude hautaine confinant au dédain, une arrogance bien mal à propos quand l'on considère les calamiteux résultats des « experts » en pédagogie et autres « professionnels de l'enfance » ! Les résultats objectifs de l'Éducation nationale devraient l'inviter à plus de modestie vis à vis des méthodes alternatives et relativiser grandement la valeur des contrôles IEF...

On ne transmet que ce qu'on a acquis en se l'assimilant ; la bêtise, la peur, la lâcheté, l'hypocrisie, la soumission, un sadisme des plus inquiétants parfois... voilà ce que cet épisode de folie covidiste a révélé ! voilà ce que je ne veux pas que vous transmettiez à MES enfants. Voilà ce que vous VOULEZ leur transmettre à toute force. Tous à la moulinette unique de la sous-culture mondialiste qui confond égalité et uniformité !

Cela suffit !

Notre famille est connue de toutes les instances ariégeoises disponibles pour le harcèlement – le terme étant consacré par notre Guide Suprême, nous pouvons dire sans faute de goût *l'emmerdement* des mauvais sujets de Sa Majesté : Conseil départemental, Mairie, Inspection académique, Gendarmerie... tous sont venus chez nous ! En gilet pare-balles ou en masque selon la terreur spécifique. Tous ont pu constater que nos trois enfants bénéficiaient d'un cadre (dans tous les sens du terme) qu'on pourrait souhaiter à beaucoup d'autres.

Les contrôles, demandes d'autorisations, obligations et autres convocations n'ont pour but que de nous punir de notre insoumission et d'accentuer la pression dans une politique de harcèlement consciemment mise en place et complaisamment exécutée.

L'enquête, sur dénonciation de « faits préoccupants » d'une parfaite mauvaise foi et d'une hypocrisie confondante, qui était sensée *suggérer* l'aspect criminel de ma sotte résistance au délire général (avec visites à domicile, convocation au Conseil départemental, à la gendarmerie - prise d'empreintes, photos de face et de profil...), loin de m'ébranler, n'a fait que confirmer l'impérieuse nécessité de protéger mes enfants contre le danger que VOUS représentez pour eux et pour nous tous en définitive.

C'est la notion même d'autorité parentale qui est ici attaquée ; et par là, la notion même de famille, *cette infecte survivance d'un passé humain, ce temps où les enfants ne se suicidaient pas...*

L'actualité nous rappelle qu'il est des lignes rouges à ne pas franchir. C'en est une.

L'histoire nous enseigne que d'obéissants et scrupuleux fonctionnaires-qui-fonctionnent furent condamnés (et exécutés) précisément pour leur scrupuleuse obéissance à des ordres criminels.

VINCIT OMNIA VERITAS : à bon entendeur, salut !

En ce qui nous concerne, nous vous opposons un refus catégorique et non négociable.

Nous continuerons donc à DÉCLARER que nos enfants recevront l'instruction qui convient : au sein de la famille si NOUS le décidons, à l'école si NOUS le décidons. NOUS : la famille.

Ils seront éduqués comme NOUS l'entendons c'est-à-dire en êtres dignes, libres et joyeux, non en bétail à gaver.

Nous nous plierons de bonne grâce aux contrôles normalement prévus mais nous nous opposerons farouchement aux lois scélérates (l'interdiction de l'IEF au premier chef !) et aux étourdis qui voudraient les faire appliquer « quoi qu'il en coûte »...

Nous sommes et resterons les dépositaires de l'autorité parentale.

Vladimir Goulois